



CONDITIONS DE RESERVATION

POUR LES EMPLACEMENTS

- Les arrivées sont acceptées tous les jours de la semaine. L'emplacement sera disponible à partir de 14h le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 12 heures le jour du départ.
- Les tarifs emplacement comprennent l'accès à tous les équipements (sanitaires) du camping.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'emplacement (6 personnes maximum quel que soit leur âge et un véhicule)

POUR LES HEBERGEMENTS

- Les arrivées sont acceptées le samedi. Les locations commencent à 16h et doivent être libérées avant 10h.
- Lors de votre arrivée, à la remise des clefs, une caution de 200 euros vous sera demandée. Les locations seront rendues en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux, si cela s'avérait nécessaire. Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, un forfait de nettoyage de 70 euros vous sera demandé. La caution sera expédiée après vérification de la location, sous déduction éventuelle des frais de remise en état.
- Possibilité de louer des draps, lit bébé, chaise bébé... (suivant nos disponibilités). Ces derniers seront facturés dès la réservation.
- Les tarifs location comprennent l'hébergement avec son équipement, les consommations d'eau, gaz, électricité, l'accès aux sanitaires, une place de parking.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité d'hébergement loué. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

CONDITIONS DE PAIEMENT

POUR LES EMPLACEMENTS

- Le montant des arrhes est fixé à 70 € + 20 € de frais de dossier. Il doit être réglé dès votre réservation. Le solde de la location devra être réglé dès votre arrivée au camping

POUR LES HEBERGEMENTS

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le séjour, un acompte de 25% (hors taxes de séjour) du prix du montant des prestations devra être réglé dès votre réservation, le solde devra être payé 30 jours avant l'arrivée.
- Pour les réservations effectuées – de 30 jours avant le séjour, le règlement intégral devra être effectué au moment de la réservation.

FRAIS DE RESERVATION

Les frais de dossier sont de 20 € (non remboursables). Pour les week-ends Ascension, Pentecôte et les Séjours Découvertes, les frais de dossier vous sont offerts.

MODIFICATION DE VOTRE RESERVATION

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées avec frais de modification de 20€, sous réserve de disponibilité. La direction se réserve la possibilité d'accepter ou de refuser une réservation et de changer l'affectation d'un emplacement.

INTERRUPTION DU SEJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISEES

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

ANNULATION

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit et envoyée au Camping Ker Eden (lettre recommandée avec accusé de réception).

ANNULATION DU FAIT DE KER EDEN

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

TAXE DE SEJOUR

Le montant de la taxe de séjour est de 0,20 euros/jour/pers aux plus de 18 ans. Elle est applicable du 08/05 au 13/09. Elle n'est pas incluse dans le montant des séjours et elle peut être modifiée sans préavis par la commune.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation 1.50€/jour du 08/05 au 13/09. Ils doivent être vaccinés (avec justificatifs) et tenus en laisse.

RETARD

Tout emplacement ou location doit être occupé avant 20h le jour d'arrivée mentionné sur le contrat. En l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée initialement prévue.

LITIGE

En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal de Vannes.

REGLEMENT INTERIEUR

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR :

- Nous nous réservons le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans le camp de toute personne dont le comportement pourrait troubler l'ordre public.
 - L'accès au terrain n'est autorisé qu'après inscription au bureau sous couvert d'une pièce d'identité. Elle implique l'acceptation du règlement intérieur.
 - Les véhicules ne peuvent circuler dans le camp entre 23h et 7h. La vitesse est limitée à 10 km/h.
 - Les sanitaires doivent être maintenus en constant état de propreté par les usagers.
 - Les plantations florales doivent être respectées.
 - Le résidant est responsable de sa propre habitation et de ses objets. Il lui appartient de s'assurer ; le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, chute de produits végétaux, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.
- Reportage photo : pendant la saison, des reportages photographiques sont réalisés pour les actions en communication du camping. Toute personne présente dans l'enceinte du camping, accepte l'utilisation de son image.